

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 85 (1959)
Heft: 1

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin S.I.A.

Informationsblatt des Schweizerischen Ingenieur- und Architekten-Vereins
Bulletin d'information de la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes
Bollettino d'informazione della Società Svizzera degli Ingegneri ed Architetti

Rédaction

M. Angst, A. Brun,
M. Cuénod, O. A. Lardelli,
O. Pisenti, P. Soutter, H. Suter,
J.-P. Vouga

Édité par le Secrétariat général de la S.I.A.,
Beethovenstrasse 1, Zurich 22
Tél. (051) 23 23 75

Ce Bulletin est publié séparément en langue française
et en langue allemande

N° 19 (4/1958) Décembre 1958

Table des matières

Souci de relève et régression économique	1
Notre armée et les ingénieurs	4
Les relations internationales de la S.I.A.	6
Création de l'Association suisse pour l'énergie atomique	7
Registre suisse des Ingénieurs, des Architectes et des Techniciens	8
Activité de la S.I.A.	9
Relations internationales	10
Communications du secrétariat général	11
Mutations	12

Souci de relève et régression économique

Christian Gasser, Dr rer. pol., directeur de la S.A. Georges Fischer à Schaffhouse

Durant ces dernières années, le *Bulletin S.I.A.* a maintes fois soulevé le problème de la relève dans les professions scientifiques et techniques et constamment attiré l'attention sur le manque futur de personnel technique qualifié. On comprend aisément que ces appels à l'encouragement de la formation de travailleurs spécialisés aient été bien accueillis jusqu'à la fin de l'an dernier, en raison du maintien d'une situation économique favorable, caractérisée par le rétrécissement — habituel en pareil cas — de l'offre sur le marché du travail.

L'évolution économique de cette année, influencée par la régression sensible qui s'est manifestée aux Etats-Unis et — avec quelques mois de retard — en Europe occidentale, a fait naître ici et là un doute. N'aurait-on pas voulu trop bien faire ? Le recul de la production le plus sensible de l'après-guerre, la diminution des heures de travail fournies, le nombre élevé des chômeurs aux Etats-Unis rendent certains perplexes.

La figure ci-contre illustre avec évidence cette régression économique (improprement appelée « récession ») ; mais elle montre aussi que, depuis ce printemps, l'indice de la production industrielle n'a pour ainsi dire pas cessé de s'élever de nouveau.

Néanmoins, le fait que le chômage n'atteint pas seulement des manœuvres, mais en partie aussi des ouvriers qualifiés, semble contredire l'exigence, prônée depuis quelques années, d'une formation plus intense de main-d'œuvre qualifiée. Que faut-il en penser ?

Manières diverses de considérer les choses

Depuis les débuts de l'industrialisation, à l'aurore du siècle passé, l'évolution économique (abstraction faite de quelques périodes de stagnation dont nous parlerons

Index

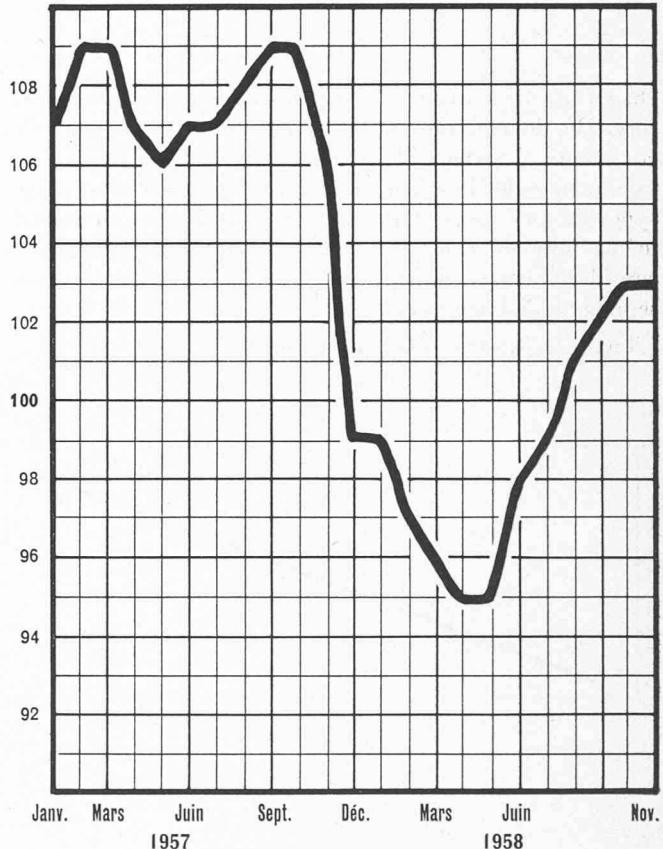


Fig. 1

Indice de la production industrielle aux Etats-Unis (1953 = 100)

encore) s'est faite par vagues successives autour d'un « trend » ascendant. Un tel fait, si évident soit-il, suscite néanmoins les interprétations les plus diverses.

Il faut admettre une fois pour toutes qu'il y a parmi nous autres hommes des natures différentes. Notre manière de considérer les choses est sujette aux influences du caractère, de l'humeur du moment, du milieu et de bien d'autres facteurs encore. L'optimiste voit le verre à moitié plein, le pessimiste à moitié vide.

L'observation de l'évolution économique offre aux optimistes et aux pessimistes, aux planificateurs à la vision lointaine et aux insouciants vivant au jour le jour un véritable Eldorado, où ils peuvent à loisir donner libre cours à leur penchant naturel. Un seul et même fait se transforme comme un dessin animé au cinéma.

L'image peut avoir ce premier aspect :

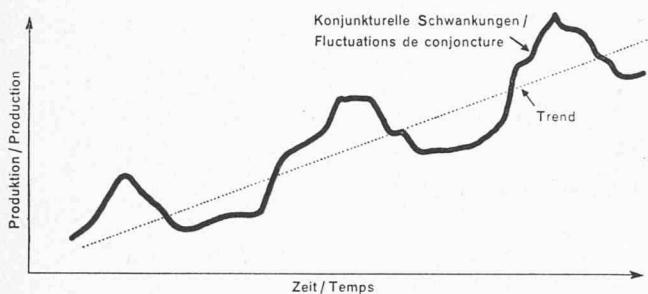


Fig. 2

On a conscience avant tout des **fluctuations de la conjoncture**. On devine, sans doute d'une manière à demi subconsciente, l'existence d'une tendance évolutive fondamentale, mais celle-ci est rejetée à l'arrière-plan. (Pour certains types de banquiers et pour les gens de bourse, la vie est même faite de hausses et baisses **journalières**. Ce qu'on considère dans l'industrie comme un court terme leur semble déjà bien long !)

L'image peut être aussi la suivante :

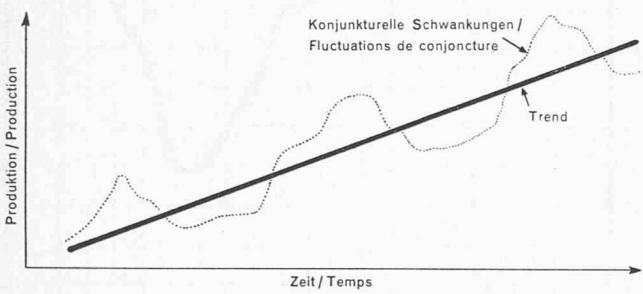


Fig. 3

Toute importance est accordée au « **trend** », c'est-à-dire à l'évolution à long terme. On a bien connaissance de fluctuations de conjoncture à court terme, mais on estime pouvoir les négliger.

D'habitude, cependant, l'image apparaît ainsi :

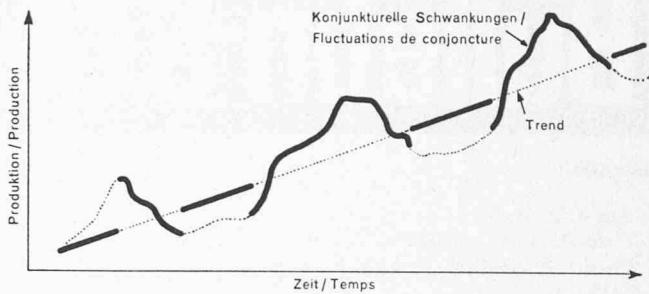


Fig. 4

On perçoit avant tout les **changements**. Lorsque la production s'accroît fortement, c'est cette hausse qu'on remarque. Lorsqu'une crise intervient, on en parle. Même celui qui « pense à long terme » ne peut pas ne pas observer des renversements manifestes et subits de la conjoncture. Mais dans les intervalles, c'est toujours de nouveau l'évolution ascendante à long terme qui inspire les réflexions et les décisions des hommes qui pensent et agissent.

Il n'est pas possible et il ne serait pas admissible non plus de traiter de juste ou de fausse en soi l'une ou l'autre manière de voir et d'apprécier les faits. **Presque toujours, aussi, la manière de considérer les choses est déterminée par le problème posé.** Si par exemple une entreprise veut stocker du charbon pour couvrir ses besoins trois mois durant, des considérations sur l'évolution des prix du charbon depuis 1820, sur le « trend séculaire » des prix, etc. ne lui seront guère ou même pas du tout utiles. Si, en revanche, cette même entreprise envisage de doubler sa capacité de production, elle ne peut pas prendre en considération uniquement la situation économique du moment. Les éléments d'appréciation à longue échéance seront alors déterminants.

La formation professionnelle, une œuvre à long terme

Ces explications sont également valables lorsqu'il s'agit de juger des mesures propres à assurer un recrutement suffisant de personnel technique qualifié. On aura toujours tendance, selon l'ambiance du moment, à voir les choses plutôt en rose ou plutôt en noir et à penser à plus court ou à plus long terme. La diversité des hommes accentue encore ces variations.

Mais une chose est certaine. La constitution de main-d'œuvre, la **formation professionnelle, est une œuvre à long terme**. Si, suivant la conjoncture de chaque instant, nous poussons la barre une fois d'un côté, une fois de l'autre, les conséquences seront désastreuses. Un grand nombre de jeunes gens sont astreints à subir telle ou telle formation professionnelle et devront peut-être en souffrir toute leur vie. Quiconque veut intervenir dans ce domaine porte de ce fait une grande responsabilité.

Nous pouvons partir de certains faits avérés :

1. La **machine** a pour sens et pour but de se substituer au travail humain, avant tout au travail physique.

2. L'**industrialisation** continue à de plus en plus pour effet que les industries fabriquant des biens de consommation emploient toujours moins de monde, proportionnellement et parfois même en chiffres absolus, tandis que les industries des biens de production acquièrent en revanche une importance relative et absolue toujours plus grande. Il faut fabriquer les machines qui, dans la production, effectuent une part toujours plus grande du travail. C'est pourquoi la répartition de la main-d'œuvre se modifie en faveur de l'industrie des biens de production.
3. Dans l'**industrie des biens de consommation**, les machines sont toujours plus nombreuses. De ce fait, on a besoin d'ouvriers qualifiés, de techniciens et d'ingénieurs pour aménager, entretenir et améliorer les installations. C'est pourquoi le chiffre du personnel de formation technique augmente plus vite que celui de l'ensemble des ouvriers et employés.
4. Le cumul des phénomènes décrits sous 2. et 3. constitue la cause véritable du manque actuel de personnel technique formé et qualifié.

Mais on peut se demander **si l'évolution générale de l'économie** — par suite d'une crise économique mondiale comme celle des années trente ou d'une véritable période

de stagnation encore plus longue — ne pourrait pas remettre en question les tendances admises ci-dessus, c'est-à-dire créer malgré tout une pléthore de personnel technique. Nos réflexions se fondent sur les faits illustrés par la **figure 5** ci-après, qui permettent la constatation suivante :

Les découvertes dans le domaine des sciences naturelles et leurs possibilités d'exploitation technique ont un lien étroit avec l'évolution économique à long terme.

La **première vague d'industrialisation**, qui a duré environ de 1830 à 1870, s'est produite et s'est maintenue grâce à l'utilisation de la **machine à vapeur**. En effet, vers les années 1825-30, la machine à vapeur, après avoir passé en quelques siècles par divers stades de développement, avait atteint celui de l'utilisation pratique. Cela déclencha une évolution remarquable : navigation maritime, entraînant la construction d'installations portuaires adéquates, chemins de fer, machines à vapeur pour l'artisanat et l'industrie. Cette première période d'investissements intenses s'accompagna d'un accroissement sensible de la population et amena la liberté du trafic commercial par terre et par mer.

L'impulsion donnée par la machine à vapeur perdit son effet vers 1870. Une **période de ralentissement et de stagnation** lui succéda jusque vers 1890. La population s'accrut moins vite. Le protectionnisme douanier redevint à la mode.

Mais vers 1890 **l'électricité** atteignit son stade d'utilisation technique et économique. Vingt ans après, ce fut le cas de **l'automobile**. De nouveaux investissements s'ensuivirent

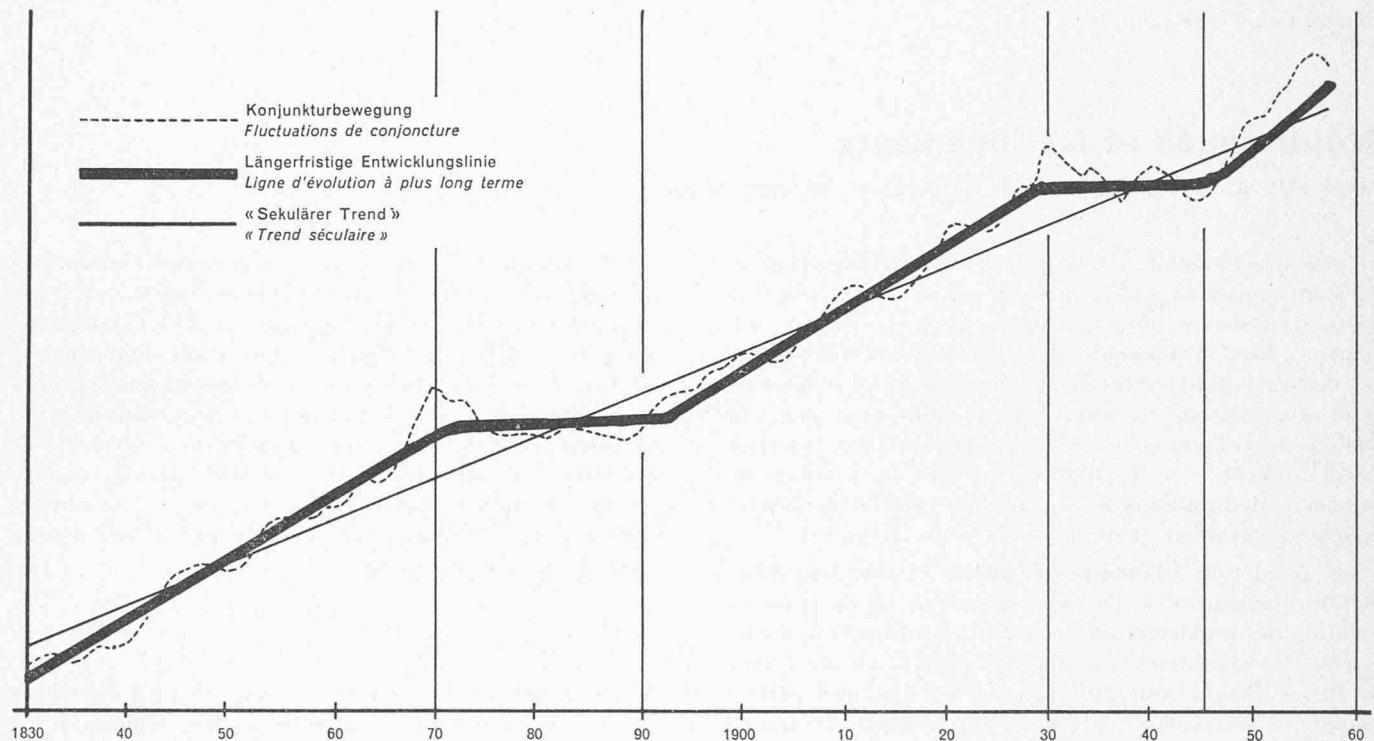


Fig. 5

L'évolution économique à long terme et les facteurs qui la déterminent
(Les courbes représentent l'évolution de la production)

et ce fut la **deuxième vague d'industrialisation**, qui se maintint après la première guerre mondiale, mais s'épuisa en 1930. L'accroissement de la population s'était de nouveau accentué.

Dès 1930, nouvelle **stagnation**, faute d'impulsions. L'accroissement de la population ralentit rapidement. Le trafic des marchandises et des paiements entre nations fut entravé par le contrôle des changes et par les contingentements. La deuxième guerre mondiale créa une situation exceptionnelle, mais en même temps un renouveau était en gestation.

1945 marqua le début foudroyant d'une nouvelle évolution. Des techniques fondamentalement nouvelles mirent en action des puissances considérables : physique nucléaire - énergie atomique ; résines synthétiques - matières plastiques ; cybernétique - électronique ; aéronautique - propulsion à réaction ; etc. Nous nous trouvons encore aujourd'hui en plein essor de cette **troisième vague d'industrialisation**, qui se reconnaît à ces caractéristiques : investissements élevés sous l'impulsion de conquêtes techniques, accroissement accéléré de la population, expansion du commerce mondial.

On peut donc constater que, chaque fois qu'un produit atteint un degré de « maturité technique » permettant son utilisation économique, une nouvelle impulsion est donnée à l'évolution économique. Ces nouveautés techniques exigent des investissements et sont ainsi les ressorts des développements à long terme.

Le lecteur voudra bien remarquer ce qui suit :

A la fin de la première guerre mondiale, aucune nouveauté technique remarquable n'a donné d'impulsion sensible à l'économie. En revanche, à la fin de la seconde, l'évolution

(Traduction du texte allemand.)

de la technique entrait dans une phase à vrai dire révolutionnaire. L'introduction de l'énergie atomique, des matières plastiques, de l'électronique, de la propulsion à réaction, etc. va probablement exercer son influence durant encore quelques dizaines d'années. Voilà pourquoi toutes les comparaisons faites entre les deux périodes d'après-guerre se sont révélées fausses.

Une étude précise du diagramme reproduit ci-dessus démontre aussi que, de 1945 à 1957, l'évolution réelle (courbe pointillée) a dépassé fortement la ligne d'évolution à long terme. Voyez l'angle d'ascension ! Si maintenant **une certaine régression** se produit jusqu'au niveau du « trend » à plus long terme, cela n'a rien d'alarmant ; bien au contraire, il faut la considérer comme **normale** et il fallait s'y attendre.

Pour conclure, après toutes ces considérations, on peut admettre comme vraisemblable que nous nous trouvons en pleine phase ascendante d'une troisième vague d'industrialisation, dont les facteurs d'impulsion agiront sur la « courbe d'évolution à long terme » durant 20 à 30 ans encore. Entre temps et le long de cette courbe, il y aura toujours des fluctuations de conjoncture à plus courts termes. **Mais la formation professionnelle et tout particulièrement le recrutement de personnel hautement qualifié sont des problèmes typiquement à long terme, qui exigent des solutions conformes à l'évolution à long terme.** Toute autre conception serait un non-sens et aurait à coup sûr des conséquences fâcheuses.

Encourager, même dans une phase de recul de la conjoncture, le développement des hautes écoles et des écoles supérieures techniques, c'est contribuer d'une manière décisive à assurer une évolution ascendante à long terme.

Notre armée et les ingénieurs

Major EMG J. J. Vischer, ing. dipl. E.P.F./S.I.A., of. instr. du génie

Depuis que l'homme fait la guerre, il se sert des moyens les plus puissants que son esprit et sa main puissent mettre en œuvre, afin de surpasser et de vaincre son ennemi. Rien d'étonnant à ce que, aujourd'hui encore, les dernières découvertes de la science et les plus récentes réalisations de la technique soient utilisées à des fins belliqueuses. Plus les ressources de la technique guerrière se multiplient et se perfectionnent, plus on a besoin de personnel de formation technique, plus on a, évidemment, besoin d'ingénieurs pour la conduite de la guerre.

C'est avant tout à l'**industrie de guerre** et dans une faible mesure seulement à l'armée elle-même qu'incombe la solution des problèmes qui se posent. Les canons à longue portée, les munitions toujours plus puissantes, les avions et fusées chaque jour plus rapides, les appareils perfectionnés de détection et de défense anti-aérienne, les installations de transmission à longue distance indispensables à la conduite de grandes unités d'armée, et enfin les moyens de combat nucléaires, sont des réalisations de l'industrie de l'armement qui ne peuvent être adoptées pour le service en campagne qu'au moment où leur utilisation

par la troupe ne requiert qu'une période d'instruction relativement courte. Matériel et engins qui ne sont pas « foolproof » ne sont pas appréciés par les militaires. En réalité, notre matériel de guerre suffit amplement à ces exigences. Le travail excellent de nos ingénieurs, dans l'industrie de l'armement, fait que l'on peut, dans bien des fonctions militaires, se passer d'ingénieurs. L'emploi de cet armement super-perfectionné n'exige pas de connaissances techniques spéciales. L'ingénieur, vu sa formation technique générale, est bien entendu désiré, mais il n'est plus indispensable.

* * *

A mon point de vue, une seule troupe dans notre armée se distingue des autres à ce propos, c'est le **génie**. Il est vrai que, là aussi, on utilisera de plus en plus de matériel préfabriqué pour les ponts, fortifications, destructions, etc. Malgré tout, cette troupe est appelée, comme par le passé, à résoudre en campagne d'importants problèmes qui ne pourraient l'être sans le concours d'ingénieurs, tels que

par exemple la construction de ponts au moyen de matériaux de fortune, le renforcement de ponts existants, la construction de routes, galeries et cavernes en terrains difficiles, et d'autres encore.

A l'étranger, l'armée donne à ses officiers du génie la formation technique nécessaire, soit dans ses propres académies militaires (p. ex. en France, Belgique), soit par des stages dans des hautes écoles techniques civiles (p. ex. aux USA). Chez nous, le contraire se produit ; l'armée ne forme pas elle-même ses ingénieurs, mais affecte ceux qui ont accompli des études civiles d'ingénieur aux fonctions militaires équivalentes. C'est la méthode de l'armée d'un petit pays qui, toujours et partout, ne peut compter que sur des ressources restreintes et doit pourtant atteindre un degré suffisant de préparation militaire.

* * *

Il y a, dans l'armée, des tâches purement techniques et d'autres qui réclament, en plus de celles-ci, des connaissances militaires.

Pour résoudre les problèmes purement techniques, on dispose, par exemple, des états-majors de groupes SC de construction, composés d'un ingénieur en chef, de cinq ingénieurs, d'un géologue et de quelques techniciens, dessinateurs et secrétaires. De tels EM sont subordonnés au chef du génie d'une unité d'armée, qui est chargé de résoudre des problèmes de construction importants. Ces EM peuvent être formés non seulement de SC, mais également de soldats, sous-officiers et officiers. Cela permet de s'assurer la collaboration des spécialistes les plus qualifiés, indépendamment de leur situation militaire. Ces EM sont instruits dans des cours de courte durée et équipés de tout le matériel nécessaire ; on peut les considérer comme des bureaux techniques militaires très efficaces.

En période de service actif, en dehors du cas de guerre, quand les EM et les troupes sont relevés pour être mis en congé mais que les travaux militaires en cours doivent être poursuivis malgré tout, on fait appel, comme en temps de paix, à des bureaux d'ingénieurs civils pour la direction des travaux. Le service du génie et des fortifications tient à cet effet un double du **registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens**, afin de trouver rapidement et sûrement les gens compétents.

Si, outre les connaissances techniques, des connaissances militaires sont nécessaires, il faut alors avoir recours à des officiers du génie. Une solide formation technique est exigée d'eux et leur formation militaire assure le complément indispensable. L'officier du génie doit connaître l'organisation et les missions des autres troupes et services, afin de pouvoir conseiller et servir correctement l'autorité militaire qui ordonne les travaux. Il doit aussi être capable de mener des hommes, d'obtenir d'eux un rendement maximum, non seulement en cas de mauvais temps, mais aussi sous le feu le plus violent, même si leur vie est en péril. Ces qualités, il ne peut les acquérir que dans des écoles et cours militaires.

Comme on le voit, l'armée a trouvé de multiples moyens de s'assurer les services des ingénieurs. Ceux-ci peuvent, sans considération de leur grade et qu'ils soient aptes au service ou versés dans les SC, être mis à la place où ils seront le plus utiles à l'armée.

L'armée trouve-t-elle les ingénieurs dont elle a besoin pour remplir ses diverses tâches ? L'expérience de ces dernières années montre qu'elle n'a, en général, aucune difficulté à le faire. Aussi bien pour les EM Gr. SC constr. que pour les plus hautes charges d'officiers du génie, il y a toujours assez de candidats. C'est particulièrement réjouissant, car les actuels commandants de compagnies et de bataillons, âgés de 30 à 40 ans, ont, pour la plupart, une activité professionnelle rendant difficiles des absences de quelques mois à sacrifier pour leur formation militaire. Il y a également assez d'aspirants officiers de langue allemande et italienne. Par contre, le **manque de candidats de langue française** cause des soucis. Au cours de ces cinq dernières années, sur 100 sous-officiers suisses allemands, 42 sont devenus officiers, tandis que sur 100 Romands, il n'y en eut que 29 ! On en cherche évidemment la raison. Cela ne dépend pas du recrutement puisque, sur 100 recrues du génie, on compte, en Suisse allemande, 4 ingénieurs ou architectes seulement, tandis que, chez les Romands, il y en a 6, soit 50 % de plus ! On peut rappeler, à celui qui doute de l'esprit militaire de nos confédérés romands, que la Suisse française a, jusqu'à présent, fourni plus d'officiers de hauts grades et de chefs éminents que le nombre de ses habitants ne le laissait prévoir, et que, des quatre généraux élus en cent ans par les autorités fédérales, deux, et certainement pas les moindres, ont été des Romands.

On ne manque sûrement pas de fibre patriotique et militaire en Suisse romande. Les études ou l'activité professionnelle ne peuvent-elles pas être conciliées avec le service ? Si de telles entraves existent, elles ne sont pas réservées à la seule Suisse romande. Je crois pourtant qu'il est faux de faire dépendre les difficultés du recrutement des cadres de circonstances matérielles ou extérieures. A mon avis, c'est plutôt un problème de mentalité. Les contacts étroits, pourtant si salutaires et nécessaires, entre les milieux culturels romands et français, donnent à nos jeunes universitaires non seulement des connaissances scientifiques et artistiques élevées, mais aussi les idées de certains cercles d'intellectuels dont un esprit civique sain et une disposition à un sacrifice matériel à la patrie, sous forme de service militaire, ne sont plus les vertus dominantes.

La situation n'est pas sans danger. Vu le manque de candidats de langue française, on a déjà dû incorporer des officiers suisses alémaniques à un bon nombre d'unités romandes du génie. Ce n'est qu'un pis-aller qui, à la longue, ne saurait satisfaire. Il est grand temps que les jeunes générations d'ingénieurs romands assument sérieusement leur rôle de chef dans leurs unités. Les sapeurs et pionniers romands qui, en tant que citoyens, contribuent au maintien de nos écoles polytechniques, peuvent prétendre à être conduits par des officiers ayant obtenu leur diplôme dans ces hautes écoles.

* * *

Les relations entre notre armée et les ingénieurs suisses ne sont pas ordinaires. Ailleurs, on ne considère pas comme un fait entendu que l'ingénieur doive mettre bénévolement au service de l'armée les connaissances professionnelles

acquises au prix d'efforts plus ou moins grands. A une époque où l'on parle surtout de la réduction de l'horaire de travail et de l'accroissement de la productivité, de l'augmentation des salaires et des profits, une telle exigence peut provoquer des conflits. Toutefois, le dévouement désintéressé à une cause, de laquelle d'ailleurs notre

avenir à tous dépend, procure plus de bien et de satisfaction morale que n'importe quelle amélioration matérielle. Maintenir, même dans notre monde matérialiste, une telle conception de notre devoir patriotique est bien, aussi à l'égard de nos jeunes ingénieurs, ce que l'armée peut faire de mieux !

Les relations internationales de la S.I.A.

Il arrive occasionnellement que certains de nos membres se posent la question de savoir quelles sont les raisons que la S.I.A. peut avoir d'entretenir des relations avec l'étranger et quelles en sont la nature et l'opportunité.

Nous tenterons de donner une réponse à cette question ce qui, par la même occasion, nous permettra de préciser le rôle que la S.I.A. est appelée à jouer en dehors de nos frontières.

Depuis de nombreuses années déjà, tant dans le domaine des sciences et des techniques que dans celui de l'architecture, les rapports avec l'étranger se sont avérés très fructueux. Il n'échappe sans doute à aucun d'entre nous qu'ils seront de plus en plus indispensables à l'avenir. La recherche, l'étude, en vase clos, ne sont aujourd'hui, et demain moins encore, plus possibles à une époque où les gigantesques problèmes à résoudre exigent un échange intense et une confrontation constante des expériences faites dans tous les pays ; la collaboration entre les hommes de sciences est devenue une impérieuse nécessité. Il n'est pas d'exemple quasi journalier qui ne le démontre.

Sur le plan national, l'utilité d'un groupement des hommes exerçant des professions dont les buts sont communs n'est plus discutée. Son existence concourt dans une large mesure au développement culturel, social et économique du pays.

Or, aujourd'hui, il apparaît clairement qu'un lien doit s'établir toujours plus étroit entre groupements nationaux, dont les aspirations sont semblables, voire identiques.

Ce lien est assuré d'une part par les relations que la S.I.A. entretient directement avec les sociétés d'ingénieurs et d'architectes étrangères et, d'autre part, au sein des organisations internationales dans lesquelles la S.I.A. est représentée. Pour mémoire, nous rappellerons ces dernières :

UIA	Union internationale des architectes
FEANI	Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs
EUSEC	Europe United States Engineering Conference.

L'activité de ces organisations est relatée régulièrement dans ce Bulletin, nous n'y reviendrons donc pas. Ce sont davantage les résultats d'ordre psychologique et culturel auxquels aboutissent les échanges entre notre pays et l'étranger, que nous désirons brièvement relever.

Certes, il existe de grandes organisations intergouvernementales spécialisées de l'ONU qui traitent des problèmes qui nous intéressent. Toutefois, nous sommes convaincus,

car nous en avons fait l'expérience à maintes reprises, que les groupements internationaux privés cités plus haut, obtiennent, dans le domaine de la collaboration et de la confrontation des idées entre nations, des résultats tout aussi heureux, si ce n'est même plus concluants. En effet, au sein de ceux-ci, toute considération politique nationale étant exclue, les contacts sont plus intimes, plus directs, le plus souvent plus humains. On y discute librement, sans être guidé par des mots d'ordre, entre gens de même profession et qui n'ont d'autre but que de faire progresser la science dont ils sont les responsables vis-à-vis des hommes. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les organisations intergouvernementales entendent volontiers leurs avis et sollicitent fréquemment leur participation à leurs travaux. Elles apprécient à leur juste valeur le fait que les ingénieurs et les architectes soient groupés et constituent ainsi des partenaires représentatifs de l'ensemble de ces professions sur le plan international.

Un pays qui ne participerait pas aux délibérations de ces organisations, qu'elles soient privées ou officielles, et à plus forte raison qui ne serait même pas représenté au sein de celles-ci, donne inévitablement, et à juste titre, l'impression qu'il s'en désintéresse. Or, cette absence est toujours du plus fâcheux effet et ses répercussions peuvent être d'une ampleur qu'il serait dangereux de sous-estimer. Sans exagération, il en va bel et bien du bon renom de ce pays. Tout comme notre gouvernement se doit d'entretenir des relations diplomatiques avec la quasi totalité des nations étrangères, il est du devoir impérieux de la S.I.A. de représenter hors de nos frontières les techniques suisses. Faire acte de présence, dans ce domaine, nous paraît élémentaire.

Certes, les résultats des nombreux congrès et séances de travail qui se tiennent tout au long de l'année de par le monde, devraient être plus largement diffusés et connus de chacun. Encore que, nous le savons, la tâche la plus difficile de ces réunions est finalement d'établir la synthèse des multiples rapports présentés. Celle-ci est souvent concrétisée dans la forme d'une résolution ou de recommandations. Si ces dernières peuvent paraître parfois à certains trop sommaires ou générales, il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'elles ont été rédigées par des professionnels de plusieurs nations dont les intérêts et les conceptions peuvent être parfois très différents. Le seul fait qu'elles aient pu être émises d'un commun accord, constitue déjà en soi un succès certain. Un tel résultat, ajouté aux contacts personnels qui s'établissent à de telles occasions, nous semble dans une large mesure justifier pleinement l'organisation de telles rencontres

internationales. Il ne faudrait pas conclure que les relations personnelles qui se nouent au gré des rencontres profitent à leurs seuls participants. Ces derniers ne sont en effet pas considérés exclusivement en tant qu'individus, mais bien davantage comme de véritables représentants de la nation à laquelle ils appartiennent. C'est encore en ce sens, qu'à nos yeux réside l'utilité évidente de telles réunions internationales. Elles ne porteront peut-être pas toujours des fruits immédiats, mais révéleront tôt ou tard leur opportunité.

Enfin, en dehors des préoccupations d'ordre scientifique, il est encore possible d'échanger les expériences faites dans le domaine de la marche et de l'influence des sociétés nationales à l'intérieur de leur propre pays. Il peut être en effet fort profitable d'apprendre de quelle manière une association a pu faire prévaloir telles ou telles normes ou revendications, d'ordre technique et social par exemple, auprès des autorités ou d'autres groupements professionnels.

Les ingénieurs et les architectes ont le privilège, par rapport aux autres professions, de posséder des moyens d'expression qui leur sont communs par-dessus les frontières.

Le dessin et les mathématiques sont leur langage appliqué universel. Grâce à lui, la communauté d'action dans la recherche scientifique, dans le travail pratique et dans le développement des techniques ne peut que s'accroître. Il serait, on en conviendra, indigne de nous de n'en pas faire le plus grand usage possible. Cela d'autant plus que de nos jours les fonctions de l'ingénieur et de l'architecte sont liées à la vie même de la société humaine dans la quasi totalité de ses secteurs et cela sur le plan de la collaboration nationale et internationale.

Nous ne devons enfin jamais perdre de vue que notre pays n'est pas seulement une nation européenne, mais qu'il a une situation à maintenir dans le monde. Les organisations internationales professionnelles auxquelles nous sommes associés travaillent partout. Il nous appartient de connaître nos collègues étrangers qui en font partie, de les soutenir et de travailler avec eux. Il ne s'agit pas moins d'un devoir de solidarité.

André Rivoire

Architecte

Membre du Comité central
de la S.I.A.

Création de l'Association suisse pour l'énergie atomique

En mars 1957, la S.I.A. avait pris l'initiative de réunir les principaux milieux scientifiques et techniques appelés à contribuer à l'utilisation de l'énergie atomique en Suisse. La Société en avait été informée lors de l'assemblée générale du 22 septembre 1957 à Lucerne et fut tenue au courant lors des conférences des présidents ultérieures et par les mentions faites dans le Bulletin S.I.A. A la même époque et indépendamment des premières, des démarches analogues furent entreprises dans les milieux de l'économie, sous l'impulsion de la *Fiduciaire Générale S. A.*, à Berne. Bientôt, les deux initiatives furent réunies en une seule.

Le 27 janvier 1958 se tint une conférence réunissant des personnalités éminentes du monde tant scientifique qu'économique, qui approuva chaleureusement le projet de créer une association suisse pour l'énergie atomique. Un **comité d'étude**, placé sous la direction de l'ancien président de la S.I.A. M. Eric Choisy, fut chargé d'élucider tous les problèmes qui se posaient encore et de préparer la constitution de l'association. Au cours de l'été et au début de l'automne, ce comité fit connaître les projets et les buts de l'association à un grand nombre d'organisations et d'entreprises, les invitant à y adhérer. Ces démarches rencontrèrent en général un écho très favorable ; plusieurs des principales associations scientifiques, techniques et économiques, de même que de nombreuses entreprises, parmi lesquelles certaines des plus importantes de notre pays, accueillirent favorablement le projet et s'engagèrent à adhérer à la nouvelle association.

L'**assemblée constitutive** de l'Association suisse pour l'énergie atomique a eu lieu le 19 novembre 1958 à Berne.

Elle a pris acte du rapport du comité d'étude, ratifié les statuts et les règlements sur la fixation des cotisations et sur la détermination du droit de vote, élu les organes de l'association et émis les directives pour l'activité initiale de celle-ci. Sur les 11 personnes formant le bureau de l'association, 6 sont des membres de la S.I.A. M. Eric Choisy, ancien président de la S.I.A., a été élu par acclamation président de la nouvelle association.

Après la partie administrative, les participants ont eu l'avantage d'entendre *trois exposés remarquables* :

— *Perspectives de l'énergie atomique dans les domaines scientifique et économique*

par le professeur H. Staub, directeur de l'Institut de physique de l'Université de Zurich.

— *La coopération européenne dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique*

par M. le ministre G. Bauer, président de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie (F.H.), Biel.

— *L'homme à l'âge atomique*

par le professeur W. Kägi, professeur ordinaire de droit public à l'Université de Zurich.

* * *

Les statuts et règlements fournissent en particulier les renseignements suivants.

L'Association suisse pour l'énergie atomique (Schweizerische Vereinigung für Atomenergie/Associazione svizzera per l'energia atomica) est une *association* au sens des

articles 60 et suivants du Code civil suisse. Son siège est à Berne.

Elle a pour but de promouvoir l'utilisation pacifique de l'énergie atomique en Suisse et la coordination de tous les efforts entrepris dans ce domaine. Les moyens à mettre en œuvre aux fins indiquées sont en particulier :

- échange d'informations et d'expériences ;
- information du public ;
- étude des problèmes relatifs à l'utilisation de l'énergie atomique, notamment de nature éthique, sanitaire, technique, économique et juridique ;
- représentation d'intérêts communs auprès des autorités ;
- soutien des efforts en vue du recrutement de personnel scientifique et technique qualifié ;
- coopération pour l'établissement de normes ;
- collaboration avec les organisations étrangères et internationales.

Dans la recherche de ses objectifs, l'association tient compte de l'activité d'organisations existantes, afin d'éviter la dispersion des efforts. Elle ne poursuit aucun but commercial ou industriel et s'abstient de toute participation financière à des entreprises.

L'association est ouverte à toutes personnes ou institutions qui s'intéressent de quelque manière que ce soit à ses buts et qui sont prêtes à collaborer à l'accomplissement de ses tâches. Elle se compose de membres individuels et de membres collectifs. Peuvent être admis :

1^o en qualité de *membres individuels* : des personnes physiques ;

2^o en qualité de *membres collectifs* : des personnes morales ainsi que des organismes sans personnalité juridique et des entreprises individuelles.

La *cotisation annuelle* pour les membres individuels est de Fr. 25.—. La cotisation de membre collectif est d'au moins Fr. 100.—, mais au plus de Fr. 2000.—. Dans ces limites, il existe 10 classes de cotisation, aux montants progressifs. L'incorporation dans l'une de ces classes est décidée par le bureau, d'entente avec chaque membre. Le critère de classement ordinaire est, pour les sociétés anonymes, la somme du capital-actions et des réserves ouvertes. Pour les autres membres collectifs, le classement s'opère par analogie.

Chaque membre individuel dispose d'une voix à l'assemblée générale. Le nombre de voix dont dispose le délégué de chaque membre collectif est déterminé par la classe de cotisation.

* * *

Les *déclarations d'adhésion et toutes demandes de renseignements doivent être adressées à :*

Association suisse pour l'énergie atomique

Secrétariat : Fiduciaire Générale S. A.
Case postale Transit 138
Berne 2

Registre suisse des Ingénieurs, des Architectes et des Techniciens

Deuxième édition du Registre

Au début de 1955 paraissait la première édition du Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens. Une année après, il se révéla nécessaire de publier un supplément corrigéant diverses insuffisances de la première édition et tenant compte des inscriptions effectuées entre temps.

La deuxième édition du Registre est sortie de presse en octobre 1958. En plus des personnes nouvellement inscrites à la suite d'examens par les commissions d'experts ou admises par la commission de surveillance en application des dispositions transitoires, le registre s'est accru d'un bon nombre de jeunes diplômés des hautes écoles pour les ingénieurs et architectes et des technicums pour les techniciens. De même, il contient beaucoup de noms, particulièrement d'ingénieurs chimistes, agronomes et

forestiers, qui manquaient dans la première édition. La deuxième édition mentionne plus de 16 500 noms, soit, en chiffres ronds, 6300 ingénieurs, 2000 architectes et 8200 techniciens. S'il y manque encore une partie vraisemblablement minime des personnes exerçant une profession technique supérieure, elle a néanmoins acquis un caractère représentatif.

Pour faciliter la consultation du Registre et la recherche d'un nom, les registres des ingénieurs et des techniciens ont été, dans cette deuxième édition, subdivisés par branches.

Le Registre peut être obtenu au secrétariat général par les membres de la S.I.A. au prix de faveur de Fr. 5.— (au lieu de Fr. 10.—), plus éventuels frais de port et de remboursement.

Activité de la S.I.A.

A. Comité central

Dans sa 6^e séance de l'année, tenue le 29 novembre 1958, le Comité central a admis de nombreux nouveaux membres (cf. *Mutations*). Il a réélu les *commissions permanentes* (cf. *Liste des membres*, p. 8-10) pour une nouvelle durée de deux ans ; à l'exception de quelques rares remplacements ou nominations complémentaires, il a maintenu ces commissions dans leur composition actuelle. Il a aussi arrêté la composition définitive de la nouvelle (troisième) commission pour la création d'une institution de prévoyance. Le Comité central a pris connaissance de rapports sur l'*activité des groupes professionnels et de certaines commissions*. Il s'est occupé une fois de plus de problèmes relatifs à l'*encouragement des carrières techniques* et de la question de la *maison S.I.A.* Il a enregistré avec satisfaction l'*entente* intervenue avec l'Union des villes suisses au sujet de la *revision des principes pour les concours d'architecture*. Il a décidé l'adhésion de la S.I.A. comme membre collectif à l'*Association suisse pour l'énergie atomique* récemment constituée (cf. ci-devant). Il a discuté en outre du *projet de loi fédérale sur les routes nationales*, que le département fédéral de l'intérieur a soumis à la S.I.A. pour préavis, de la question de l'*introduction de nouveaux titres pour les diplômés des technicums* (écoles traditionnelles et écoles du soir) ainsi que d'une quinzaine d'affaires et propositions diverses.

B. Commissions et groupes professionnels

Le bureau de la *commission des normes du bâtiment*, les *commissions pour les honoraires* des architectes, des ingénieurs civils et des ingénieurs forestiers, la *commission de rédaction* du Bulletin S.I.A., la *commission de surveillance du Registre*, la *commission administrative du service de placement*, le comité de la *section suisse de l'UIA*, le *comité national suisse de la FEANI* ainsi que la *commission pour la revision des normes n° 106* (ascenseurs et montecharge) ont tenu chacun, au cours du dernier trimestre de l'année, une ou plusieurs séances.

Le *groupe technique des ingénieurs mécaniciens* s'est occupé des préparatifs en vue de la journée commémorative en l'honneur du professeur Stodola en 1959 (cf. « *Communications* »). Le *groupe des ingénieurs de l'industrie* a tenu son assemblée générale annuelle le 6 décembre à Berne ; son comité s'était réuni le 14 novembre à Genève. Le comité du *groupe professionnel des ingénieurs des ponts et charpentes* a organisé plusieurs journées de conférences, en partie suivies de visites de chantiers. Le 1^{er} décembre s'est réuni pour la première fois le comité du *groupe professionnel des ingénieurs forestiers*, constitué à Coire le 13 septembre 1958 (cf. *Bulletin S.I.A.* n° 18). L'enquête sur l'activité désirable du groupe a eu un écho extrêmement réjouissant, ce dont le comité tient à remercier ici tous ceux qui y ont répondu. Partant du résultat de cette enquête, il a été décidé de concentrer au début l'activité du groupe sur les deux thèmes suivants :

1. Utilisation de machines dans la construction de routes forestières.

2. Mise en valeur industrielle des bois de feuillu.

C. Divers

Dans le sens de la collaboration suggérée dans le *Bulletin S.I.A.* n° 18, la S.I.A. a pris part à une *conférence des professions libérales* sur le financement de la future assurance-invalidité fédérale et du nouveau régime des allocations pour perte de gain.

La création de l'*Association suisse pour l'énergie atomique* (cf. ci-devant) a représenté pour le secrétariat général, jusqu'à fin novembre, une surcharge sensible en fait de séances, pourparlers, renseignements à fournir et travaux administratifs de toutes sortes.

Des tractations ont été menées par des commissions spéciales en coopération avec le secrétariat général, notamment avec l'*inspection fédérale des travaux publics* et des autorités cantonales au sujet des *concours en liaison avec la construction des routes nationales*, avec l'*association des anciens élèves de l'EPF* et d'autres organismes à propos de la *relève dans les professions techniques* et avec la rédaction de la *Revue polytechnique suisse* sur la question d'une *revue de la S.I.A.*

Enfin le secrétariat général de la S.I.A. a été mis à contribution pour constituer la documentation nécessaire à la *commission de la FEANI pour les titres d'ingénieur en Europe*, dont la présidence et direction a été confiée à M. Soutter ; il a fallu s'acquitter de nombreuses correspondances, traductions, copies et reproductions.

D. Après-midi d'information pour les candidats à la maturité, Zurich

Comme l'année dernière, le groupe zurichois des ingénieurs de l'industrie a organisé en 1958 aussi des après-midi d'information sur la profession d'ingénieur, destinées aux élèves préparant la maturité. Pour la première fois, outre les élèves des trois gymnases cantonaux, ceux des classes de maturité de l'*Institut Juventus* ont pu prendre part à ces séances. Nous sommes très heureux de constater aussi que les professeurs s'intéressent toujours davantage aux visites d'entreprises organisées par le G.I.I. et que plusieurs y ont participé personnellement. Mentionnons enfin que le Dr Aebli, secrétaire de l'*Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie*, ainsi que plusieurs représentants de la presse, ont manifesté par leur présence l'intérêt qu'un large public porte à cette action.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveau un grand nombre d'élèves aux séances de cette année, bien qu'elles aient eu lieu des après-midi de congé (17 et 24 juin). En effet, 140 jeunes gens ont participé en trois groupes à peu près égaux aux visites de la fabrique Escher Wyss, des Ateliers de Construction Oerlikon et (pour la première fois) de la Standard Téléphone et Radio S.A. qui les avaient invités. Nous sommes très reconnaissants à ces entreprises

de la générosité et de l'amabilité avec lesquelles elles ont accueilli leurs jeunes visiteurs. Dans chaque entreprise, des membres de la direction ont bien voulu présenter eux-mêmes un exposé d'introduction, après quoi des collaborateurs qualifiés ont parlé des différentes voies qui s'offrent à l'ingénieur dans une grande entreprise industrielle (recherche, construction, organisation, vente). Au cours de la visite de l'entreprise et de la collation qui suivit, les élèves eurent l'occasion de poser toutes les questions qui les intéressaient, ce dont ils ne se firent pas faute.

Nous constatons avec satisfaction que ces séances d'information sont en passe de devenir une vraie institution. Il est certain que cette courte prise de contact avec la pratique est plus propre à donner aux jeunes gens une idée claire et vivante de la profession d'ingénieur que des conférences en classe, même faites par des conseillers de profession très compétents. Ces conférences continuent du reste à se donner dans le cadre de l'information générale des jeunes sur les professions qui s'offrent à eux et complètent ainsi utilement nos efforts.

Relations internationales

FEANI (Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs)

Le comité de direction de la FEANI a tenu à Bruxelles, le 4 octobre 1958, sa vingtième réunion.

Après avoir entendu le compte-rendu du secrétaire général sur l'activité de la Fédération depuis juin 1958, il a notamment examiné les trois questions suivantes :

A. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EUROPÉEN

- 1^o *Université européenne.* Une liaison a été assurée avec le secrétariat de la commission spéciale des trois Communautés européennes chargée d'étudier la création d'une université européenne. Cette liaison avait pour objet de remettre à la commission le projet d'académie européenne des ingénieurs présentés par le DVTWV à la FEANI et de lui faire part des desiderata de cette dernière concernant l'enseignement à réservé aux ingénieurs dans l'organisation universitaire projetée.
- 2^o *Séminaire de Lausanne.* Pour éviter un cumul de manifestations, le prochain congrès de la FEANI ayant lieu en 1959, il a été décidé de renvoyer au printemps de 1960 l'ouverture de la première session du séminaire, étant bien entendu que cette mesure ne doit entraîner aucun ralentissement dans la préparation du programme et de l'organisation des cours. Il a été en effet admis qu'un des éléments permettant de faciliter l'inscription d'auditeurs était la possibilité de présenter aux intéressés, y compris les employeurs, un programme complet et précis du séminaire.

B. CONGRÈS DE BRUXELLES (SEPTEMBRE 1959)

Le comité de direction a approuvé les premières mesures concernant l'organisation du congrès en collaboration avec les organisations intergouvernementales européennes. Parmi les sujets principaux dont l'étude sera entreprise dans le cadre du thème général, figurent :

- dans le cadre de l'Europe des Six : la coordination de la politique économique ; la coordination de la politique énergétique ; la libre circulation des personnes et les problèmes qu'elle pose ;
- dans le cadre de la plus grande Europe : le problème du personnel scientifique et technique.

Des rapports préparatoires insistant sur les diverses parties de ces grands sujets intéressant plus particulièrement les ingénieurs seront établis et diffusés avant le congrès pour servir de base aux débats en séance de travail.

C. RÉGLEMENTATION DU TITRE ET DE LA PROFESSION D'INGÉNIEUR

Les premières conclusions de l'étude menée par la commission chargée de dégager les principes suivant lesquels pourrait être assurée une certaine harmonisation des réglementations nationales concernant le titre et la profession d'ingénieur, ont été communiquées au comité de direction. Elles ont donné lieu à un large échange de vues au terme duquel la commission a poursuivi sa tâche lors d'une réunion qui s'est tenue à Zurich le 13 décembre.

D. DANGERS POTENTIELS DE LA TECHNIQUE MODERNE

Tenu informé du projet de l'association norvégienne des ingénieurs d'organiser à Oslo une réunion internationale pour étudier les dangers potentiels de la technique moderne, le comité de direction a décidé de laisser à la discréption de chaque association de la FEANI la latitude de s'intéresser ou non à l'initiative des ingénieurs norvégiens.

Enfin, il a été convenu que la prochaine réunion du comité de direction se tiendrait à Vienne (Autriche), en février 1959.

Le problème de la relève dans les professions techniques et l'Organisation européenne de coopération économique (OECE)

Sur proposition américaine, l'OECE a institué un comité directeur international chargé d'une part de prendre lui-même certaines mesures pour favoriser la relève dans les professions techniques et scientifiques et d'autre part de soutenir les initiatives nationales dans ce domaine. Chaque pays membre de l'OECE est représenté dans ce comité. Le délégué suisse a été désigné par la Confédération en la personne de M. Eric Choisy, Dr h. c., à Satigny/Genève (suppléant : M. Pierre Soutter à Zurich). Afin de déterminer les mesures qui devraient être prises

en Suisse et de préciser le point de vue que notre pays devrait défendre au sein du comité de l'OECE, l'OFIAMI et le Département fédéral de l'économie publique ont institué une commission consultative, aux travaux de laquelle participent de nombreux représentants des milieux scientifiques et techniques et des organisations intéressées. Le comité directeur s'est déjà réuni trois fois à Paris et a décidé d'entreprendre les actions suivantes, dont certaines sont déjà en cours d'exécution : octroi de bourses pour chercheurs confirmés. Ces bourses sont attribuées aux institutions qui envoient des spécialistes à l'étranger. Le but de cette initiative est de permettre aux institutions de se mettre au courant de nouvelles techniques et connaissances dans certains domaines. Ces bourses doivent leur permettre soit de faire venir des spécialistes étrangers, soit d'envoyer des chercheurs à l'étranger. La Suisse s'est vu attribuer pour la première année cinq de ces bourses, qui ont été remises par la commission fédérale à l'Ecole polytechnique fédérale et à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. On examinera par la suite quelles autres institutions pourraient être prises en considération.

Un second point du programme se rapporte à l'organisation de cours internationaux pour les professeurs enseignant des branches scientifiques dans les écoles secondaires. On estime en effet qu'un échange de vues et une coordination des méthodes d'enseignement sur le plan international sont indispensables. Quelques professeurs suisses ont déjà pris part à de tels cours et en ont retiré des enseignements précieux pour la suite de cette action. Le but de cette dernière est de démontrer de nouvelles méthodes d'enseignement et d'engager les professeurs participants à les appliquer et à les diffuser. Une série de cours spéciaux destinés à donner à des professeurs un complément de formation dans certains domaines, à préparer la publication de nouveaux manuels d'enseignement, etc., sont également prévus dans le programme d'activité de l'année prochaine.

Le comité directeur s'est occupé aussi de la question de la réorganisation de l'enseignement des mathématiques qui, à son avis, devrait être complètement modifié et

renouvelé, notamment en ce qui concerne les méthodes d'enseignement dans les classes primaires et secondaires, si l'on veut éviter que des élèves capables ne soient rebutés dès le début par les études scientifiques.

En outre, le comité directeur financerà une série de films scientifiques ayant pour but d'encourager les jeunes à embrasser des professions techniques.

Le comité directeur dispose pour 1959 d'environ 700 000 dollars pour l'exécution de son programme d'activité, ce qui devrait permettre la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions utiles. Cette somme sera sans doute augmentée pour les années suivantes.

Il est prévu de tenir annuellement une conférence de coordination où chaque pays exposera les actions exécutées ou envisagées par lui et où tous les projets donneront lieu à une discussion générale. Il est hors de doute que cet échange de vues et d'expériences permettra de faire fructifier les mesures prises dans les différents pays.

La commission suisse entreprendra son activité pratique dès qu'aura paru le rapport de la commission Hummler, dans laquelle la S.I.A. a activement collaboré, insistant notamment pour que des mesures pratiques soient proposées.

Sources européennes d'information technique

L'OECE a fait publier un *Guide international des sources européennes d'information technique* (456 pages, prix : 800 fr. français). Adresse pour les commandes : OECE, 33, rue de Franqueville, Paris 16^e.

Bourses offertes par le Canada

Le Conseil des Arts du Canada offre à des architectes diplômés étrangers des bourses pour la poursuite d'études universitaires au Canada durant l'année académique 1959/60.

Les formules de demandes peuvent être obtenues à l'Ambassade du Canada, à Berne, et doivent lui être remises (avec copies officielles de certificats et diplômes) avant le 8 janvier 1959.

Communications du secrétariat général

A. Prochaines manifestations

3 février 1959, à Zurich :

Conférence des présidents des sections S.I.A.

21 mars 1959, à Lausanne :

Assemblée des délégués de la S.I.A.

9-11 avril 1959, à Neuchâtel :

Journées d'études sur les problèmes actuels du béton précontraint

11 mai 1959, à Zurich :

Commémoration du centenaire de la naissance du professeur Stodola

30 mai 1959, à Saint-Gall et Teufen :

Commémoration Grubenmann (organisée par la section de Saint-Gall de la S.I.A.)

Septembre 1959, à Sion :

Assemblée générale de la S.I.A.

Septembre 1959, à Bruxelles :

3^e congrès de la FEANI

Septembre 1959, à Lisbonne :

6^e assemblée générale de l'UIA

B. La S.I.A. au service de chaque membre

Editions :

Normes pour le bâtiment (conditions et modes de méttré pour les travaux de construction, normes techniques).
Règlements et tarifs d'honoraires.
Principes pour l'organisation de concours.
Formules de contrats et de devis.
Règlement de procédure en matière d'expertises et d'arbitrages.
Directives concernant les conditions de travail des ingénieurs.
(La liste complète peut être obtenue au secrétariat général).

Faveurs :

25 % de rabais sur les éditions de la S.I.A. (voir ci-dessus).
Env. 40 % sur les volumes de « La maison bourgeoise en Suisse ».

Env. 20 % sur les abonnements aux organes officiels de la Société :

Revue polytechnique suisse (Schweizerische Bauzeitung) ;
Bulletin technique de la Suisse romande ;
Rivista tecnica della Svizzera italiana.

30 % sur les taxes du Service technique suisse de placement.

10 % de rabais spécial, en plus du rabais de durée, sur les contrats d'assurances-accidents individuelles et collectives auprès de la « Zurich » et de la « Winterthur ».

Secrétariat général :

Service de renseignements et avis, donnés en collaboration avec les commissions compétentes, en matière d'application des normes, tarifs d'honoraires, contrats, règlement d'arbitrage et directives de la Société, ainsi que, d'une manière générale, sur les questions juridiques, économiques et sociales en rapport avec l'exercice des professions techniques universitaires.

(Extraits de *Buts et activités de la S.I.A.*, réédité par le Secrétariat général en janvier 1956.)

Mutations

du 10 septembre au 8 décembre 1958

Admissions

Boller, D.	architecte	Baden
Dalsheim, H.	ing. civil	Zurich
Erb, H.	architecte	Muttenz
Fluhmann, G.-F.	ing. civil	Lausanne
Wiedemann, E.	Dr. Ing.	Riehen
Eichenberger, U.	ing. civil	Berne
Gfeller, A.	architecte	Bienna
Walther, R.	ing. civil	Berne
Pagé, J.	architecte	Genève
Allemand, L.	ing. civil	La Neuveville
de Coulon, D.	ing. forestier	Neuchâtel
Loup, R.	ing. électr.	Peseux
Seidel, J.	ing. chim.	Neuchâtel
de Coulon, M.	ing. forestier	Neuchâtel
de Matteis, J.	ing. méc.	Neuchâtel
de Montmollin, G.	ing. phys.	Neuchâtel
Waldvogel, T.	architecte	Neuchâtel
Künzler, M.	architecte	Saint-Gall
Weisser, A.	architecte	Saint-Gall
Käser, H. G.	ing. civil	Neuhausen
Vacchini, L.	architecte	Locarno
Cardis, R.	ing. forestier	Sion
Séchaud, G.	ing. chim.	Monthey
Wander, F.	ing. civil	Sion
Werlen, A.	architecte	Brigue
Dumas, J.	architecte	Lausanne
Favre, J.	architecte	Pully
Koenig, E.	architecte	Lausanne
Marazzani-Visconti, A.	ing. méc.	Pully
Zangerl, M.	ing. méc.	Lausanne
Blöchliger, O.	ing. méc.	Altdorf
Brunner, H. W.	ing. méc.	Altdorf
Morgenthaler, E.	ing. méc.	Altdorf
Rohrer, W.	ing. forestier	Sarnen
Lechner, M.	architecte	Winterthour
Philipp, W.	architecte	Winterthour
Ausenda, G.	ing. électr.	Küsnacht
Barth, J.	architecte	Zurich
Boeck, W.	architecte	Zurich
Conzett, R.	ing. topogr.	Zurich
Dindo, A.	architecte	Oberleimbach

Section

Guhl, C.	architecte	Küsnacht	Zurich
Jankovich, I.	architecte	Zurich	Zurich
Kasper, M.	architecte	Zurich	Zurich
Knell, K.	architecte	Küsnacht	Zurich
Krägel, E. U.	architecte	Zurich	Zurich
Masson, H.	architecte	Zurich	Zurich
Schmid, A.	ing. civil	Uster	Zurich
Schmid, G.	architecte	Geroldswil	Zurich
Varnagy, L.	architecte	Rüschlikon	Zurich
Walder, E.	ing. électr.	Zurich	Zurich
Wirth, G.	architecte	Zurich	Zurich
Wirth, Hch.	ing. électr.	Zurich	Zurich
Danuser, R.	ing. forestier	Schiers	Membre isolé
Djabry, W.	ing. civil	Bâle	Membre isolé
Freuler, F. H.	ing. méc.	Covington Va USA	Membre isolé
Frund, Ch.	ing. forestier	Courchapoix	Membre isolé
Galantay, E.	architecte	New York	Membre isolé
Nüesch, J.	ing. forestier	Rapperswil	Membre isolé
Steiner, H.	architecte	Brunnen	Membre isolé
Walther, G.	architecte	Monaco	Membre isolé
Wullimann, R.	architecte	Stockholm	Membre isolé

B. Décès

Faucher, W.	architecte	Bâle	Bâle
Stoecklin, A.	ing. électr.	Lucerne	Bâle
Buchmüller, F.	ing. électr.	Berne	Berne
Haller, H.	architecte	Berne	Berne
Mühlemann, E.	architecte	Langnau i. E.	Berne
Pagan, L.	ing. méc.	Genève	Genève
Parvex, P.	ing. civil	Sion	Valais
Brasseur, A.	ing. civil	Corsier	Vaud
Arbenz, C. E.	ing. civil	Zurich	Zurich
Bosshardt, R.	architecte	Hüttwilen	Zurich
Burckhardt, E. F.	architecte	Zurich	Zurich
Cattani, O.	ing. électr.	Küsnacht	Zurich
Lardy, P.	ing. civil	Zurich	Zurich
Markun, Hch.	ing. méc.	Kilchberg	Zurich
Moser, P.	ing. méc.	Zollikon	Zurich
Naef, R. A.	ing. civil	Zurich	Zurich
Pfleghard, O.	architecte	Zurich	Zurich